



Département du Loiret  
 Arrondissement de Montargis  
 Canton de Courtenay  
**COMMUNE DE CHUELLES**

MAIRIE DE CHUELLES  
 45220

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Annick Morin, Martial Pinon, Martine Dieudonné de Carfort, Alain Goyon, Eric Gallois, Marie-Claude Aubey, Isabelle Rosse, Marie-Charlotte Verhulst, Cédric Harry.

Absente excusée : Catherine Le Bec-Lesage.

Date de convocation : 11 décembre 2025

Martial Pinon a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

#### **1°) Fonctionnement**

➡ Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil municipal.

#### **2°) Finances**

➡ Achat du tracteur et reprise tracteur Deutz

#### **3°) Divers**

➡ Date du prochain conseil municipal.

\*\*\*\*\*

### **1 – Fonctionnement**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2025 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu. Aucune observation n'étant soulevée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

## **2 – Finances**

**N° 078/2025  
ACQUISITION D'UN TRACTEUR CASE IH TYPE MAXXUM**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en juillet 2025, il était allé voir un tracteur d'occasion accompagné par Messieurs Pinon, Harry et Merlin pour remplacer le tracteur DEUTZ acheté en 1997. Ce tracteur d'une puissance de 115CV n'était disponible qu'en fin d'année 2025. Il présente le devis de la société KM Agri d'un montant de 33.000,00€ HT soit 39.600,00€ TTC pour l'achat du tracteur CASE IH type Maxxum et une reprise de l'ancien tracteur Deutz pour la somme de 3.000,00€ HT soit 3.600,00€ TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ➡ Valide l'achat du tracteur CASE IH type Maxxum pour la somme de 33.000,00€ HT soit 39.600,00€ TTC.
- ➡ Accepte la reprise du tracteur Deutz pour la somme de 3.000,00€ HT soit 3.600,00€ TTC.
- ➡ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet achat.

### **Tour de Table**

Stéphane Hamon

- Indique que le bornage de la parcelle pour la vente à la SCI De Carvalho a été réalisé ce matin.
- Propose de demander le prix d'une parcelle située à côté du parking Rue de Château-Renard. Cela permettrait un accès piétonnier entre la rue de Château-Renard et l'impasse du Clos du stade. Les conseillers donnent un accord de principe pour une demande de prix.
- Informe que des rosiers ont été plantés sur le parking en face la mairie.

Roland Vonnet

- Explique qu'il n'a pas reparlé du projet de concert Gospel car la responsable n'était pas au point pour se produire à Chuelles.
- Indique qu'il va réserver une date pour le passage du Bus numérique dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de janvier 2026.

Martial Pinon

- Indique que Mme Reding a remercié la commune pour le prêt du préau ainsi que des tables et des bancs pour le décès de son mari.
- Explique qu'il n'y a pas de décorations au niveau du Marché de la Vaisselle car la société Somelec s'est trompée lorsqu'elle a réinstallé les fixations. Un courrier va être transmis aux habitants concernés pour leur expliquer.

Isabelle Rosse

- Indique que le marché de Noël a été une réussite avec beaucoup de monde malgré le temps.

Marie-Charlotte Verhulst

- Remarque un manque de décorations lumineuses au niveau de la place de l'église et propose de profiter des soldes de début d'année pour en acheter de nouvelles.

Annick Morin

- Complète son intervention du dernier conseil concernant les économies en passant par la société de nettoyage en précisant que celle-ci utilise ses propres produits d'entretien ; ce qui est un gain complémentaire pour la commune.
- Informe que cette année, les décos de Noël ont été installées par les agents du service technique au lieu de passer par une entreprise ce qui représente une économie d'environ 1900€.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Maire  
Stéphane HAMON



Le Secrétaire de séance  
Martial Pinon